



Commune de Broc

MISE A L'ENQUETE DE CONSTRUCTION – PROCEDURE SIMPLIFIEE

Selon l'art. 85 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête la demande de permis de construire présentée par :

Baeriswyl aménagement de balcon et terrasse SA, à Planfayon, au nom de M. Nicolas De Sinner, à Broc, pour le vitrage de balcon non chauffé sis sur l'article n° 1157 RF Broc, Rue du Tir 33.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir de la date ci-dessous.**



Broc, le 26 novembre 2021

Le Secrétariat communal